

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 29, 30 et 31 mars 2016**

**2016 DEVE 54** Dénomination « Jardin Maurice Sicart» attribuée à l'espace vert abritant le monument aux morts du 13e arrondissement, situé sur le terre-plein central face au 1, boulevard Auguste Blanqui (13e).

**Mmes Catherine VIEU-CHARIER et Pénélope KOMITES,  
rapporteuses.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation à la dénomination des voies de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Jardin Maurice Sicart» à l'espace vert abritant le monument aux morts du 13e arrondissement, situé sur le terre-plein central face au 1, boulevard Auguste Blanqui ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 14 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission, et par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Jardin Maurice Sicart» est attribuée à l'espace vert abritant le monument aux morts du 13e arrondissement, sur le terre-plein central face au 1, boulevard Auguste Blanqui (13e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**